

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Philippe PIGNOL

EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CARNOUX AVENIR

Avenue Paul CEZANNE

13470 Carnoux-en-Provence

RAPPORT GENERAL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

45, Av André Bessi - 4, Clos Saint Hubert - 13540 PUYRICARD
Tél : 06 07 38 23 41 Fax : 04 42 28 61 41 Siret : 42905075000018
N° de TVA Intracommunautaire : FR92429050750

RAPPORT GENERAL

EXERCICE DU 1er JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en date du 27 Décembre 2002, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CARNOUX AVENIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

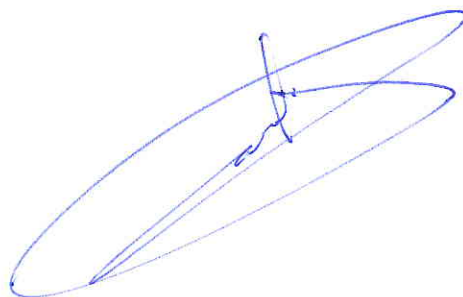
III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PUYRICARD, le 25 Mai 2008

Philippe PIGNOL
Commissaire aux comptes



ASSOCIATION CARNOUX AVENIR
Avenue Paul Cézanne
13470 CARNOUX EN PROVENCE

BILAN AU 31.12.2007

ACTIF	EXERCICE 2007		2006		PASSIF	2007	2006
	BRUT	AMORTISS. PROVIS.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immob.Corporelles					Réserves	40 850,39	40 850,39
Instal.techn. mat.outill.indust.	33 697,77	24 045,57	9 652,20	3 674,65	Report à nouveau	82 963,26	72 923,12
Autres immob.corporelles	82 025,69	82 261,42	-235,73	499,69	Résultat de l'exercice	-1 882,66	10 040,14
					Provision p/ fond roulement	30 000,00	30 000,00
					Fonds dédiés		10 682,00
TOTAL 1	115 723,46	106 306,99	9 416,47	4 174,34	TOTAL 1	151 930,99	164 495,65
ACTIF CIRCULANT					Prov.p/risq.et charges (2)	94 644,00	108 322,00
Produits à recevoir	53 792,48		53 792,48	52 237,00	DETTES		
Usagers et cptes rattachés	13 196,85		13 196,85	15 795,36	Fournisseurs et cptes rattach	7 748,07	6 637,73
Banques	241 658,97		241 658,97	270 499,61	Dettes fiscales et sociales	54 888,45	49 858,84
Caisse	1 502,98		1 502,98	1 576,76	Produits const.d'avances	10 356,24	14 968,85
TOTAL 2	310 151,28		310 151,28	340 108,73	TOTAL 3	72 992,76	71 465,42
TOTAL 3 (1+2)	425 874,74	106 306,99	319 567,75	344 283,07	TOTAL 4 (1+2+3)	319 567,75	344 283,07

Renée FAU
TRESORIERE



Bernard COLIN
PRESIDENT



COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

CHARGES	2007	2006	PRODUITS	2007	2006
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats matériel et outillage	28 106,98	20 256,98	Prestations usagers	254 306,15	226 391,77
Achats matières consommables	76 574,25	71 844,10	CAF Prestations	247 825,27	250 804,09
Autres achats et charges externes	102 084,19	88 697,45	Prestations MSA	3 759,25	2 868,62
Impôts, taxes et vers. assimilés	27 390,55	24 786,44	CAF Fonctionnement	4 000,00	4 580,00
Charges de personnel	509 150,22	477 929,31	Conseil Général	10 278,00	10 493,00
Charges sociales	127 355,95	127 091,41	Conseil Régional		484,24
Dotation aux amortissements	2 232,87	2 705,97	Commune	220 000,00	260 000,00
Dotation aux provisions		40 352,00	Cotisations	4 614,00	4 326,00
Engagement à réaliser		10 682,00	Autres produits	85 985,67	106 166,49
TOTAL 1	872 895,01	864 345,66	Produits financiers	8 412,49	4 790,20
			Reprise sur provisions	31 700,00	
			TOTAL (1)	870 880,83	870 904,41
CHARGES EXCEPTS.(2)	2 962,80	1 855,34	PRODUITS EXCEPTIONNELS(2)	3 094,32	2 228,30
SOLDE CREDITEUR		10 040,14	SOLDE DEBITEUR	1 882,66	
TOTAL GENERAL	875 857,81	866 201,00		875 857,81	873 132,71

La trésorière
Renée FAU

Le Président,
Bernard COLIN




ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

TABEAU DES IMMOBILISATIONS 2007

SITUATION RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXER. PREC. EUROS	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE L'EXERCICE
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	26 222,77	7 475,00	0,00	33 697,77
Inst. gén., agencement, aménagement	68 268,36	0,00	0,00	68 268,36
Matériel bureau & informatique	9 687,69	0,00	0,00	9 687,69
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
IMMOB. FINANCIERE	0,00	0,00		
Cautionnement				
TOTAL	108 248,46	7 475,00	0,00	115 723,46

ASSOCIATION CARNOUX Avenir

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2007

SITUATION RUBRIQUES	MONTANTS DES AMORT.CUMULES FIN EXERC. PREC. EN EUROS	(1) DOTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'AMORTISSEM. DE L'EXERCICE	AMORT. CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	22 548,12	1 497,45	0,00	24 045,57
Inst. gén., agencement, amén.	67 532,93	735,42	0,00	68 268,35
Matériel bureau & informatique	9 923,43	0,00	0,00	9 923,43
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
TOTAL	104 074,12	2 232,87	0,00	106 306,99

(1) Affectation structure :

Crèche		CLSH		Total
Matériel et Outillage :	75,00	1 422,45	=	1 497,45
Inst. agencement, aménag. :	735,42	0,00	=	735,42
Matériel bureau & informat :	0,00	0,00	=	0,00
Mobilier :	0,00	0,00	=	0,00
Amortissements	810,42	1 422,45		2 232,87



Philippe PIGNOL

EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CARNOUX AVENIR
20, Avenue Paul Cézanne
13470 Carnoux-en-Provence

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2007 et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Puyricard, le 25 Mai 2008

Philippe PIGNOL

Commissaire aux comptes